



CH-3003 Bern, LW, OPC

Aux Cantons et Communes avec base aér mil
An die Kantone und Gemeinden mit mil Flpl

Référence: Plan d'occupation JET/2026
Berne, octobre 2025

Bases aériennes militaires des Forces aériennes (JET) – Plan d'occupation 2026

Mesdames, Messieurs,

Depuis le 1er octobre 2025, j'ai pris mes fonctions de commandant des Forces aériennes. Je me réjouis de poursuivre notre excellente collaboration et de pouvoir échanger avec vous lors de futurs événements conjoints.

Comme chaque année, je tiens à vous informer des activités qui se sont déroulées en 2025 sur les bases aériennes de Meiringen, d'Emmen, de Payerne et de Sion, ainsi que de celles prévues en 2026. Aucun changement notable n'est prévu : le nombre de mouvements de jets sur ces bases devrait rester comparable à celui de cette année.

La transformation des Forces aériennes à partir de 2026

Les Forces aériennes suisses traversent actuellement une phase de transformations majeures. Les défis liés à la politique de sécurité, les progrès technologiques et les nouvelles exigences opérationnelles imposent une adaptation de nos structures, de nos capacités et de nos procédures. Dans les mois à venir, ma principale tâche sera d'accompagner l'intégration progressive des diverses formations des Forces aériennes dans leurs nouvelles structures. Cette transformation est nécessaire, constituera une base solide pour relever les défis à venir et accomplir nos missions de manière fiable. Les adaptations principales concernant les bases aériennes sont leur nouvelle subordination à la brigade d'aviation 31 sous le commandement du brigadier Werner Tarnutzer, la création de quatre régions d'aérodromes¹ afin de permettre

la décentralisation

¹ Les aérodromes de Payerne & Sion, Emmen & Dübendorf, Meiringen & Berne/Belp, Alpnach & Locarno forment les quatre régions d'aérodromes, le premier aérodrome mentionné étant la base d'opérations principale et le second la base d'opérations avancée. La création de régions d'aérodrome est une simple mesure organisationnelle ; elle ne concerne que l'organisation de l'armée de milice (et non les opérations au quotidien). La répartition des régions d'aérodromes tient compte des possibilités d'approvisionnement logistique de la base logistique de l'armée (BLA).

Aéroport de Sion

L'aéroport de Sion reste une infrastructure importante pour les opérations des Forces aériennes. Son utilisation est réglée dans l'accord de principe liant le canton du Valais, la ville de Sion et le DDPS.

En 2026 l'aéroport servira d'aérodrome de dégagement pour tous les vols journaliers d'entraînements avec avions de combat (lundi – vendredi), ainsi que pour les missions de police aérienne. En outre, il servira de base arrière pour la prochaine édition de la Patrouille des glacières, y compris durant les phases de montage et de rétablissement, soit au total environ 6 semaines, de fin mars à début mai.

L'aéroport de Sion sera utilisé comme aérodrome de réserve et de dégagement dans le cadre des opérations de protection du WEF 2026. En cas de fermeture de la Base aérienne de Payerne pour des raisons techniques ou météorologiques, des détachements seront engagés à Sion pour y poursuivre les opérations.

Les vols de familiarisation des nouveaux pilotes qui effectuent leur transition sur F/A-18 auront lieu ponctuellement durant l'année.

Les Forces aériennes tiennent à disposer à Sion de prestations de sécurité aérienne autorisant des approches par visibilité réduite. Des vols aux instruments guidés par radar seront donc régulièrement effectués pour maintenir le niveau d'entraînement et la validité des licences des contrôleurs de skyguide.

Le centre d'apprentissage continue de former 30 apprentis dans son infrastructure ultramoderne.

Investir pour un avenir sûr !

Compte tenu de l'évolution de la situation en matière de menaces en Europe, l'armée se concentre rigoureusement sur la défense de la Suisse et de sa population. Les bases aériennes militaires jouent à cet égard un rôle central dans la surveillance et la protection de l'espace aérien. Dans les mois et les années à venir, nous investirons de manière ciblée dans la défense aérienne, le transport aérien, la surveillance et la conduite en réseau des opérations, afin de garantir notre capacité d'action, même dans des situations de menace complexe. La décentralisation de nos moyens demeure un principe fondamental.

Notre objectif est clair : restaurer pleinement notre capacité de défense et renforcer rapidement et substantiellement notre défense aérienne, pour pouvoir agir avec efficacité et réactivité en toutes circonstances. Les nouveaux systèmes, tels que le F-35A et les systèmes de défense sol-air, constituent des piliers essentiels de la future capacité de défense aérienne de notre pays.

Au nom de l'Armée et des Forces aériennes suisses, je vous remercie sincèrement pour votre précieux soutien, qui contribue directement à l'accomplissement de notre mission : défendre la Suisse et sa population.

Pour toute question complémentaire, je vous invite à vous adresser aux commandants des bases aériennes concernées, qui se tiennent volontiers à votre disposition pour tout renseignement.

(Sous réserve de changements)

